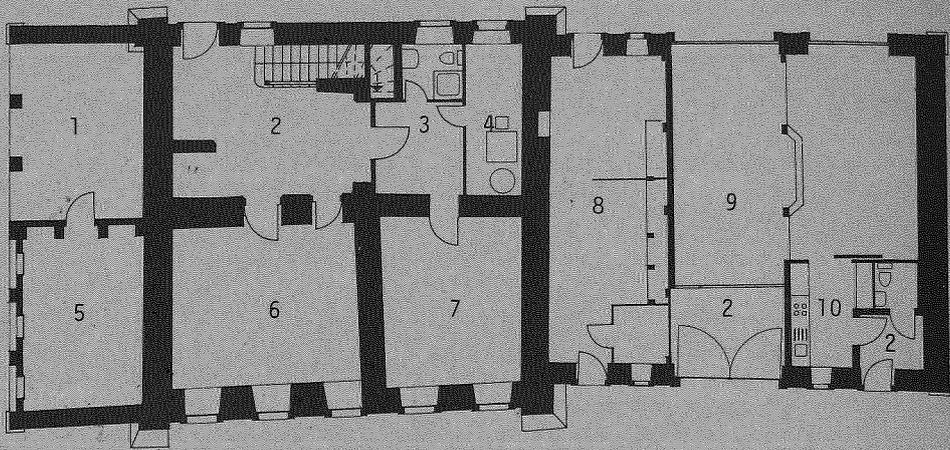


ÉTAT DE VAUD

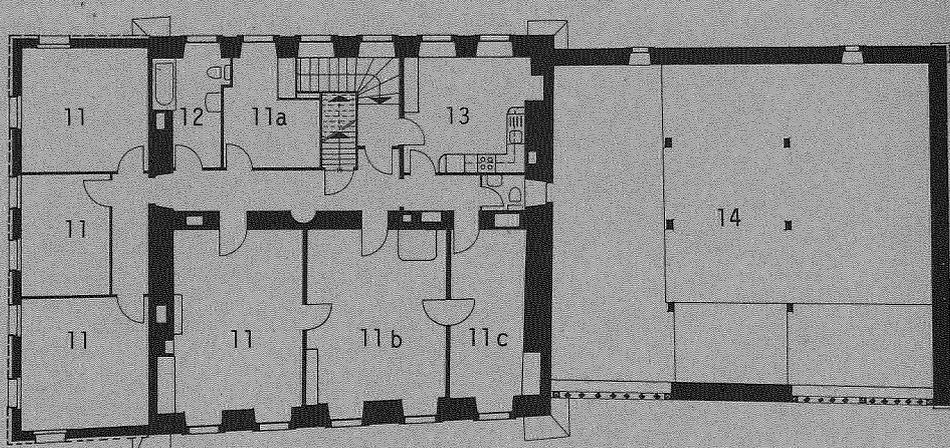
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
**SERVICE DES BÂTIMENTS**

# CURE DE MONTPREVEYRES

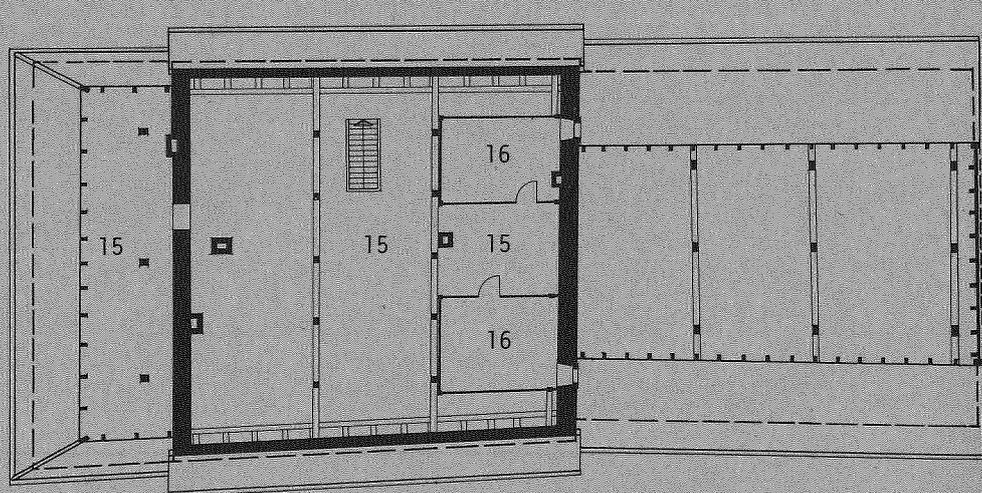
# CURE DE MONIPREVEYRES



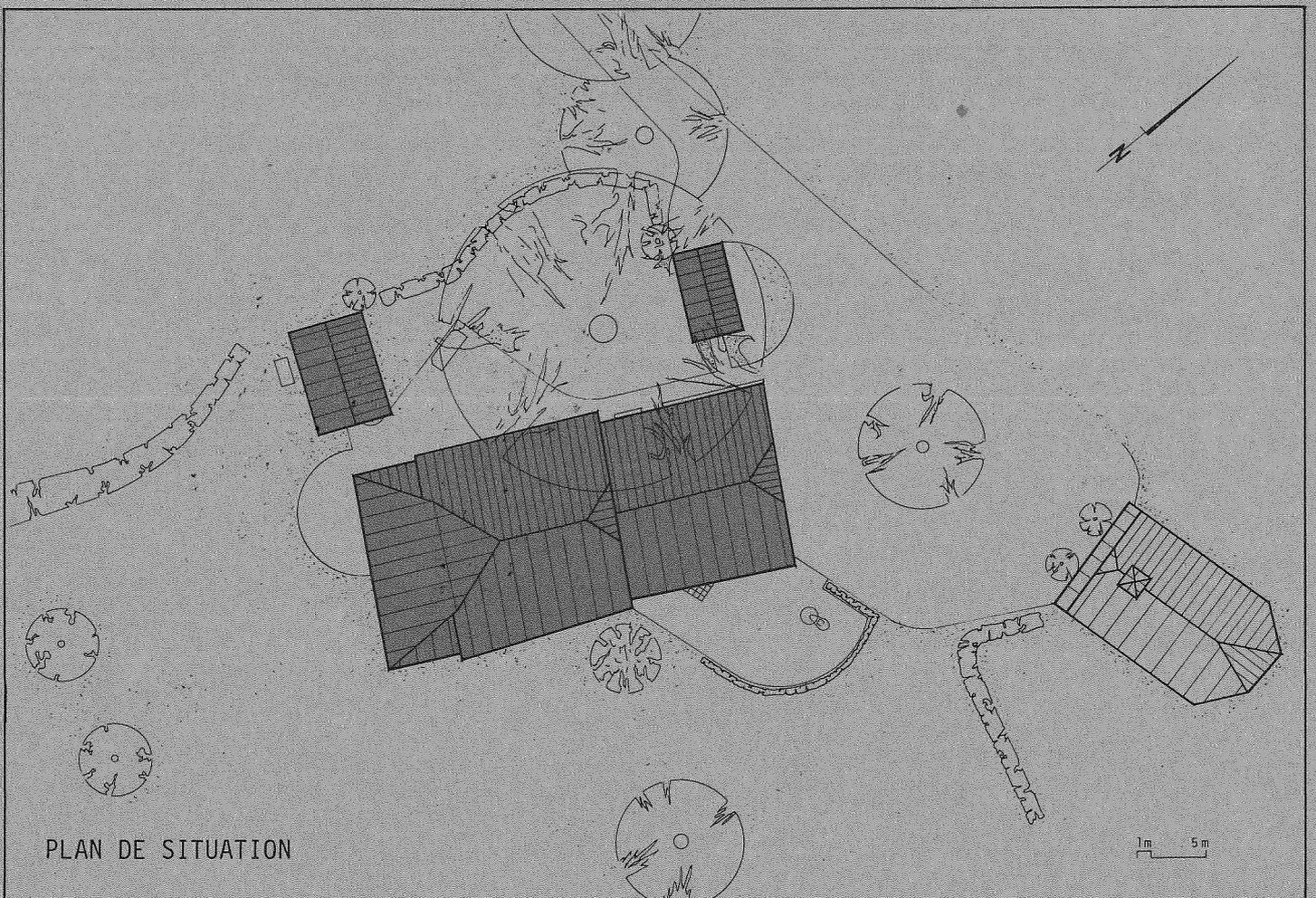
REZ-DE-CHAUSSEE



ETAGE

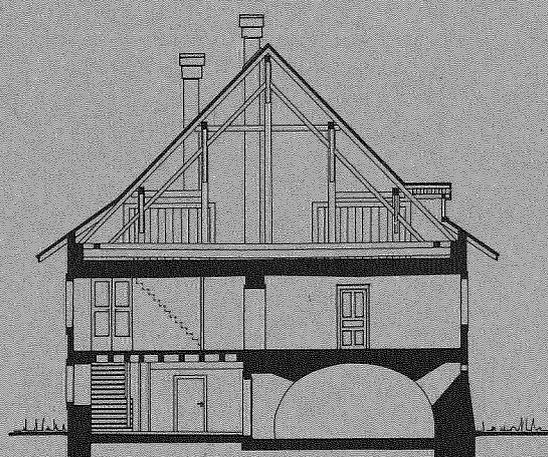


COMBLES

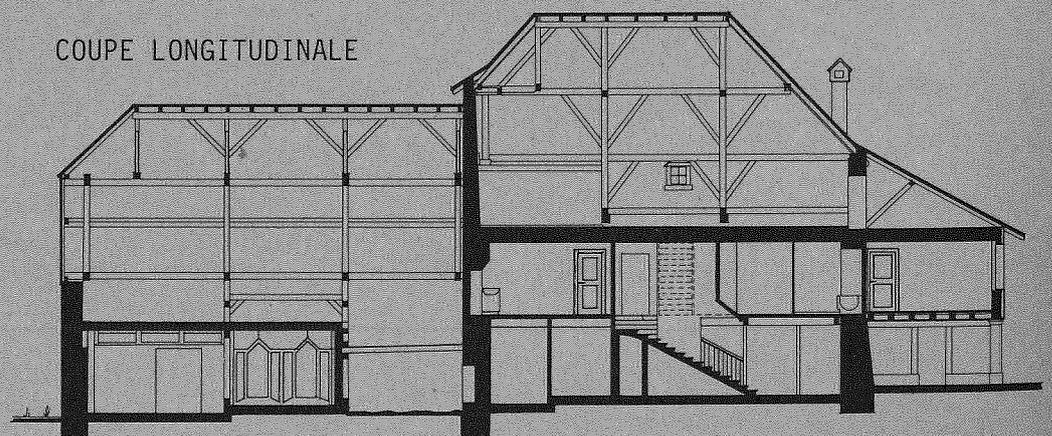


Légendes des plans :

1. Auvent
2. Entrée
3. Dégagement
4. Chauffage
5. Remise
6. Cave
7. Bureau pasteur
8. Ecurie
9. Salle de paroisse
10. Cuisinette
11. Chambres
12. Bain
13. Cuisine
14. Grange
15. Combles
16. Réduit



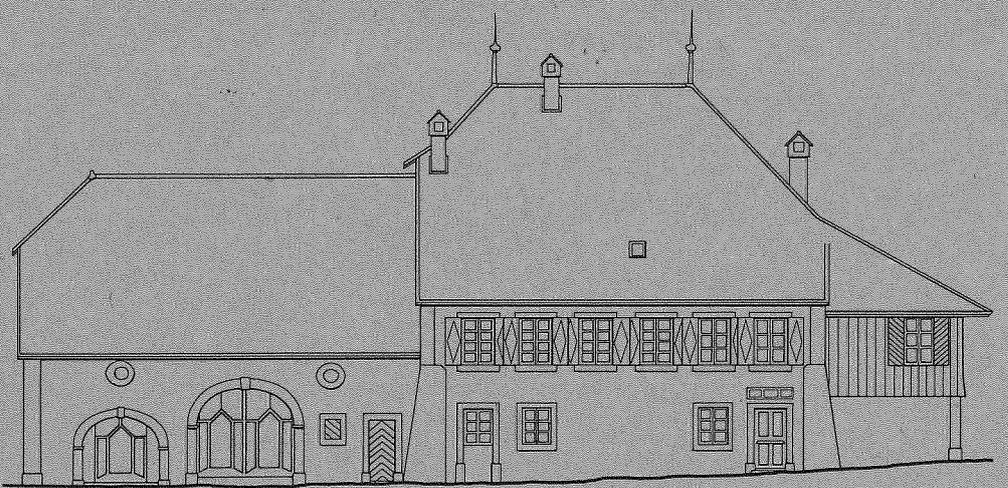
COUPE TRANSVERSALE CURE



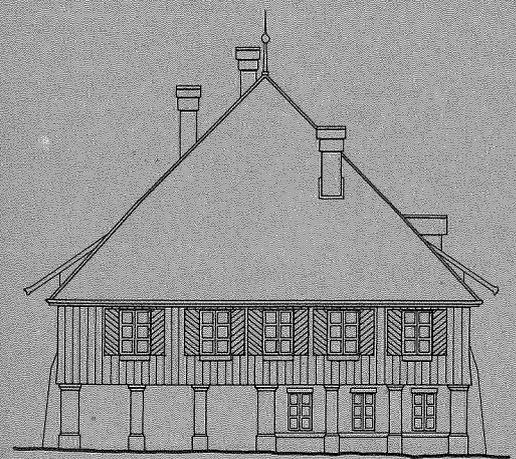
COUPE LONGITUDINALE



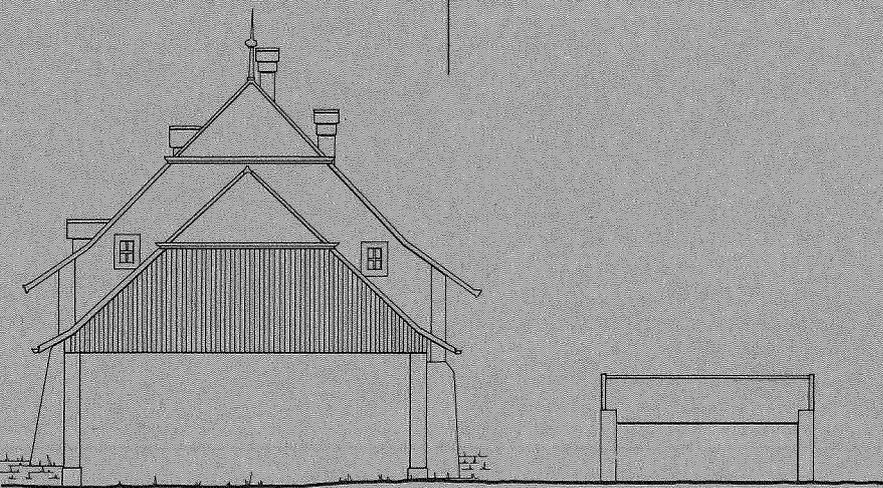
FAÇADE EST



FAÇADE OUEST



FAÇADE SUD



FAÇADE NORD

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

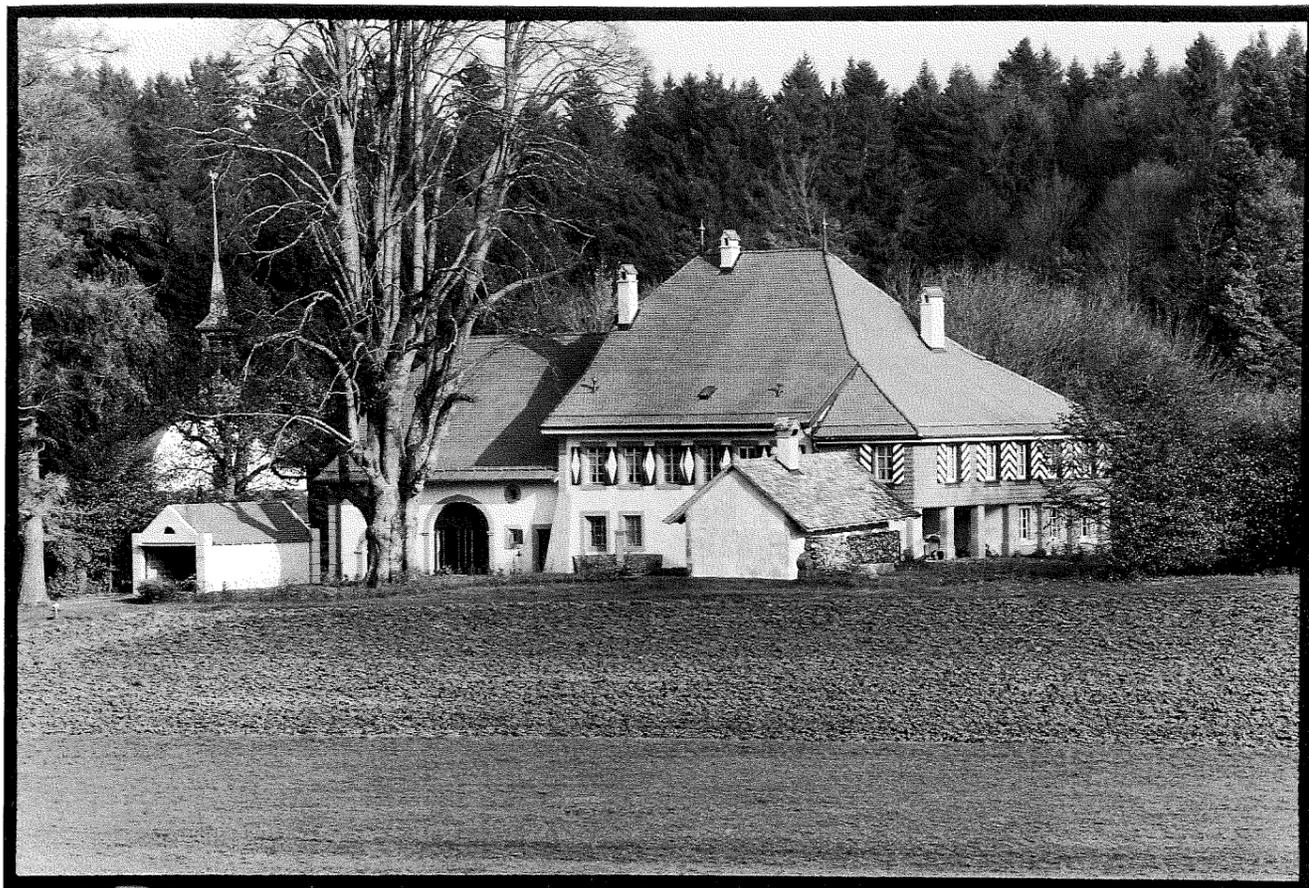
Marcel BLANC  
Chef du Département  
des travaux publics, de  
l'aménagement et des transports



ÉTAT DE VAUD

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

# CURE DE MONTPREVEYRES



Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO  
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 13 février 1985, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures de Faoug et Montpreveyres.

2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

Mme J. CODEREY	M. M. LEIBUNDGUT
M. W. BAUMGARTNER	M. J.-Cl. MONNIER
Mme A.-M. DEPOISIER	M. M. J. THUILLARD
M. D. KASSER	M. M. ZWEIFEL
M. M. PERRIN	

accompagnée de :

M. M. BLANC, Conseiller d'Etat, Chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports

visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 20 mai 1986, un crédit global de Fr. 2'630'000.-- pour les deux cures, dont Fr. 1'000'000.-- destinés à la cure de Montpreveyres.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :

- Etat de Vaud, Service des bâtiments  
M. H.-R. BRAUN, Chef de la section travaux  
M. W. FISCHER, représentant du maître de l'ouvrage

- Mandataires :

- Architecte	M. F. DESPLAND
Collaborateur	M. J. LIAUDET
- Ingénieur	M. E. POINTET
- Bureau technique chauffage	M. A. NARR
- Géomètre	M. F. CORBOZ
- Artiste	M. A. TOMMASINI

- Spécialistes :

- Historienne	Mme M. FONTANNAZ
- Archéologue	M. O. FEIHL
- Restauration	M. E. FAVRE-BULLE
- Expert en maçonnerie	M. R. SIMOND
- Monuments historiques	M. Ch. MATILE

L'intervention de l'architecte sur ce bâtiment s'est appliquée selon deux principes :

1. Restauration du bâtiment
2. Transformation et reconversion du bâtiment.

#### 1. RESTAURATION

Les travaux de restauration ont permis la remise en état de certaines parties du bâtiment et de retrouver certains éléments architecturaux propres à cette cure. En particulier, la restauration du bureau du pasteur, anciennement utilisé comme salle des catéchumènes, puis occupé avant les travaux de restauration par le local citerne. Cette salle restaurée a permis la découverte et la mise en valeur du plafond en bois peint et des témoins de crépis à la chaux sur les murs.

La restauration des façades en crépi lissé, badigeonné, celle des contrevents, le choix des teintes, permettent une lecture des différentes étapes de construction de cette cure, tout en gardant une unité architecturale. Le maintien de l'écurie, ses crèches et mangeoires rappellent l'affectation rurale liée à la cure.

Le déplacement et la remise en service du poêle à catelles rappellent également l'installation de celui-ci dans la cure.

De plus, l'ensemble des boiseries a été restauré, en particulier dans la salle à manger à l'étage.

#### 2. TRANSFORMATION ET RECONVERSION

L'installation d'une salle de paroisse était demandée dans ce bâtiment. C'est en transformant le rez-de-chaussée du rural et en sortant l'ancien garage installé dans la grange qu'une partie du rural a pu être reconvertie en salle de paroisse. Grâce à la création d'une façade vitrée derrière la porte de grange en façade est, l'intégralité de la façade typique du rural a pu être conservée. Ce n'est qu'en façade ouest que l'on peut lire, grâce aux vitrages, la reconversion en salle de paroisse.

Le garage a été traité comme élément secondaire mais contemporain. Avec le four à pain, il souligne la cour à l'entrée de la cure.

Les aménagements extérieurs précisent les prolongements des locaux intérieurs créant une animation sur l'ensemble des quatre façades, aménagements extérieurs soulignés par une arborisation en relation avec le caractère rural de l'ensemble du site en dehors du village. La remise en service de la fontaine et la nouvelle fontaine-sculpture rappellent les nombreuses fontaines disparues autour de la cure et de l'église. Cette réalisation a été possible grâce au droit d'eau offert par la commune de Montpreveyres.

De plus, les travaux intérieurs ont permis d'installer les éléments techniques chauffage, sanitaires, cuisines, électricité, isolation, selon les normes actuelles.

Pour conclure, vu la richesse et la qualité de ce bâtiment, particulièrement bien intégré dans son site, l'intervention sur cette cure a été basée sur la restauration de celle-ci. Les travaux de transformation et reconversion ont été étudiés afin qu'ils cohabitent et s'intègrent au mieux dans l'ensemble.

François DESPLAND  
Architecte EPFL-SIA

L'intervention archéologique à la cure s'est déroulée en deux phases. Dans un premier temps, il a été procédé à l'inventaire des boiseries et serrureries tel que nous le pratiquons systématiquement dans les cures depuis 1981, complété par certaines observations archéologiques de surface; dans un deuxième temps, parallèlement à l'avance du chantier, nous avons pu analyser les façades après piquage et réaliser quelques observations des structures plus en profondeur. De plus, le site occupé par la cure se trouvant, selon les textes, à l'emplacement d'un ancien monastère, nous avons également surveillé toutes les fouilles techniques.

Conformément à la démarche systématique proposée par Archéotech, l'intervention a suivi le cours des travaux, sans recourir à des sondages préalables, qui endommagent toujours la substance conservée du bâtiment; elle a permis de déterminer l'extension exacte des différentes étapes de transformations connues par les données historiques, et de préciser l'implantation de certaines structures insuffisamment décrites dans les sources.

#### LE BATIMENT DE 1576 - CONSTRUCTION

Le plan actuel du bâtiment d'habitation remonte à 1576; il comprend notamment le pignon est et les quatre contreforts d'angle, le mur nord et le mur de refend longitudinal. L'emplacement actuel de l'escalier est contemporain au chantier de 1576.

La charpente actuelle, composée de fermes à poteaux, remonte à cette étape; à l'origine, elle définissait une toiture à deux pans avec deux demi-coupes semblables au nord et au sud; des traces ont permis de constater que le pignon sud était formé par une terpine. Dans le pignon nord, les traces du solin d'étanchéité de la toiture d'une annexe antérieure à la grange actuelle 1766 ont été relevées.

Aucun élément de boiserie ou de serrurerie n'a pu être attribué à cette étape.

#### LES TRANSFORMATIONS DE 1766

Les transformations apportées au bâtiment en 1766 sont relativement importantes, et comprennent notamment :

- le percement des fenêtres et des portes actuelles;
- la construction de la voûte de la cave;
- l'aménagement boisé du 1er étage, richement décoré de plusieurs types de profils et chantournements, notamment dans les pièces Nos 14, 15 et 21;

- la construction d'une première annexe contre la façade sud;
- le remaniement de la charpente en réutilisant tout ou partie des éléments de la précédente;
- l'aménagement de deux pièces à resserrer dans les combles;
- la reconstruction du rural actuel appuyé à la façade nord du bâtiment, comprenant une grange et une écurie. La disposition des crèches et des mangeoires permettait d'y abriter quatre vaches, deux chevaux et un clapier à lapins. Il s'agit-là d'un intéressant témoin de l'existence rurale autarcique, encore conservé dans une cure.

#### CONSTRUCTION DE L'ANNEXE SUD EN 1828

La construction de l'annexe actuelle en 1828, contre la façade sud, en remplacement d'une annexe plus ancienne qui devait déjà abriter une galerie et des latrines, a nécessité des modifications dans les percements de la façade, rendus visibles par l'analyse des aménagements intérieurs.

#### LES TRANSFORMATIONS DE 1941 JUSQU'A NOS JOURS

Installation de la citerne et déplacement de la chaufferie au rez-de-chaussée; construction d'un garage pour une voiture dans la grange.

Modification de la cuisine au premier étage du bâtiment principal et installation d'un W.-C. en prolongation du corridor et d'une salle de bains; les autres transformations, très mineures, n'ont visé qu'à harmoniser le décor des pièces de cet étage.

#### CONTROLES ARCHEOLOGIQUES

Les sondages effectués dans la zone d'installation de la nouvelle citerne n'ont pas révélé la présence de vestiges plus anciens que ceux relatifs à la construction de la cure de 1576.

#### CONCLUSION

L'analyse qui a été réalisée ici, a permis de mettre en évidence, sans sondage en profondeur, l'ancienneté des structures principales du bâtiment qui remontent pour le gros oeuvre à la seconde moitié du XVIIe siècle. Les aménagements successifs qui ont façonné la cure actuelle, ont, à chaque fois, visé à l'amélioration du confort avec, notamment au XVIIIe siècle, l'installation des premières latrines annexées au bâtiment.

La surveillance des fouilles techniques n'a malheureusement apporté aucun élément permettant de situer plus précisément le monastère attesté au XIIe siècle.

Grâce à l'étude comparée des modénatures de boiseries et serrureries, à l'observation des techniques d'assemblage, à l'analyse des surfaces et par la confrontation de ces données avec les sources historiques, cette étude a permis de dater et d'identifier précisément la plupart des phases d'aménagement. Ces résultats ont permis, en plus, de renforcer et de préciser la datation de certains éléments de la base de données du catalogue général des aménagements intérieurs que nous dressons depuis plusieurs années.

ARCHEOTECH  
Olivier FEIHL

## LE PRIEURE

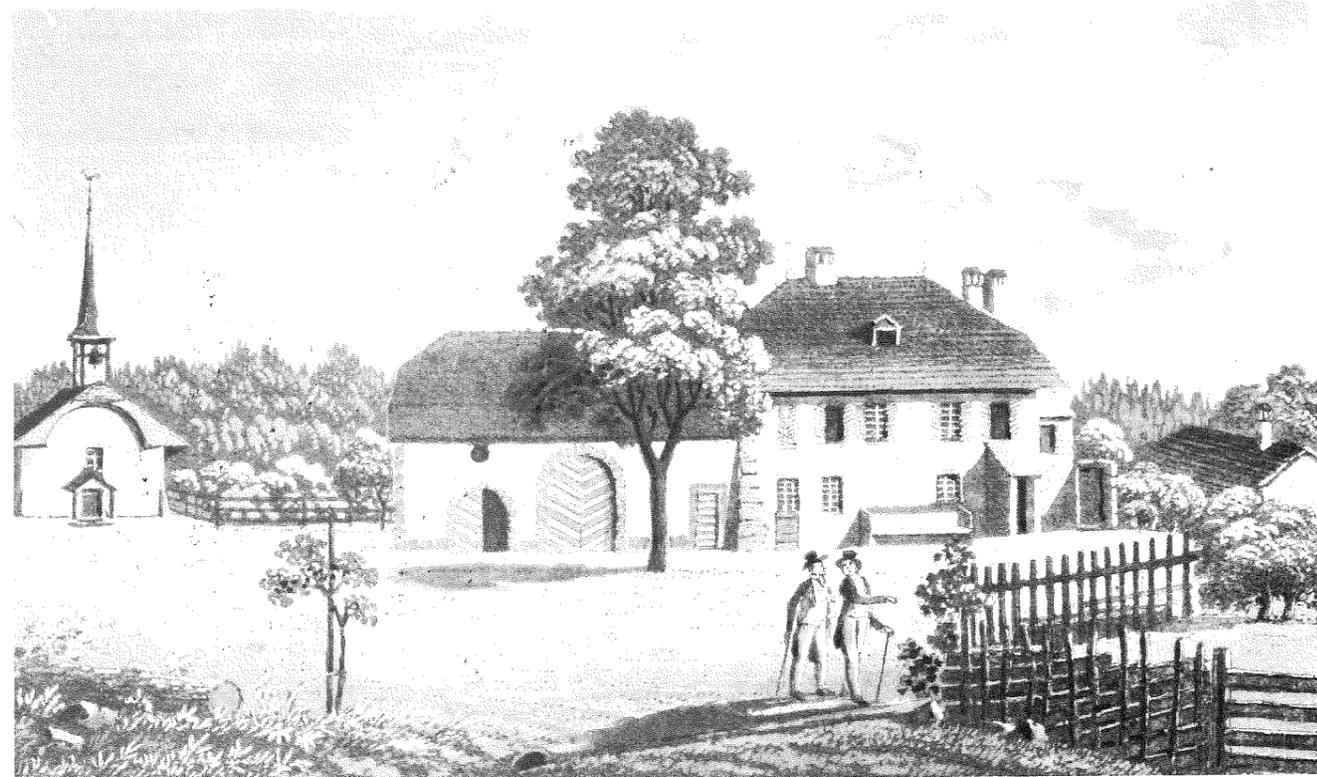
Il existait à Montpreveyres, déjà avant 1160, un monastère de l'ordre des chanoines réguliers de Saint Augustin dépendant du Grand-Saint-Bernard (1). Cet établissement, servant probablement de relais sur l'important axe routier Lausanne-Berne, a donné à la localité son nom : mons presbyterii (mont aux prêtres). On sait peu de choses de son histoire. Il bénéficiait de revenus modestes et le nombre des moines ne doit pas avoir dépassé deux ou trois, à en juger par les exemples d'autres monastères du même type, tels que Baulmes ou Etoy qui dépendaient aussi du Grand-Saint-Bernard (2). Les bâtiments devaient posséder quelques éléments de fortification; au moment de la Réforme, on les décrit comme "château et maison carrée" (3). A côté de ces édifices se trouvait une église Saint-Laurent, plus grande que l'actuelle et située un peu en contrebas; son chœur voûté continua de servir de paroissiale jusqu'à la construction du temple de 1757 (4).

## LA CURE DE 1576

En 1536, le prieuré passa, comme la plupart des biens ecclésiastiques du pays de Vaud, aux mains du gouvernement bernois, qui y installa bientôt le "prédicant" (5). On commença par édifier, pour ce dernier, une grange (6), puis c'est la maison qui nécessita une reconstruction, complète semble-t-il, en 1576. Le maçon Claude Borno de Morges (?) monta 103 toises de maçonnerie, avec quatre angles de pierre de taille formant contreforts, et posa des portes et des fenêtres en pierre de taille également. Ce nouveau logement était éclairé par onze fenêtres de verre et chauffé par deux fourneaux de pierre. Les murs furent crépis à l'extérieur et blanchis à l'intérieur. Pierre Cossonay éleva la charpente sur poteaux qui subsiste aujourd'hui; celle-ci fut couverte de tuiles et surmontée de deux pommeaux d'étain (7).

On construisit aussi un four devant la maison, entouré d'un mur et recouvert d'une charpente. Il n'est pas fait mention de la grange en 1576. Peut-être a-t-on conservé celle de 1553, dont l'emplacement n'est pas connu. En 1627, on en bâtit une nouvelle, en bois, contiguë à la maison, qui fut encore agrandie à la fin du XVIIe siècle (8).

Un plan de 1738 montre l'élévation de la face d'entrée ouest de la cure et le plan de la grange avant les travaux de 1766 qui lui donnèrent leur aspect actuel. Il semble que la cure n'avait que l'étage d'habitable, du moins du côté occidental où le rez-de-chaussée était percé



Gravure Weibel 1929

seulement de deux portes cintrées et de deux petites fenêtres. La face latérale sud était occupée par une galerie (9).

## LES TRAVAUX DE 1766

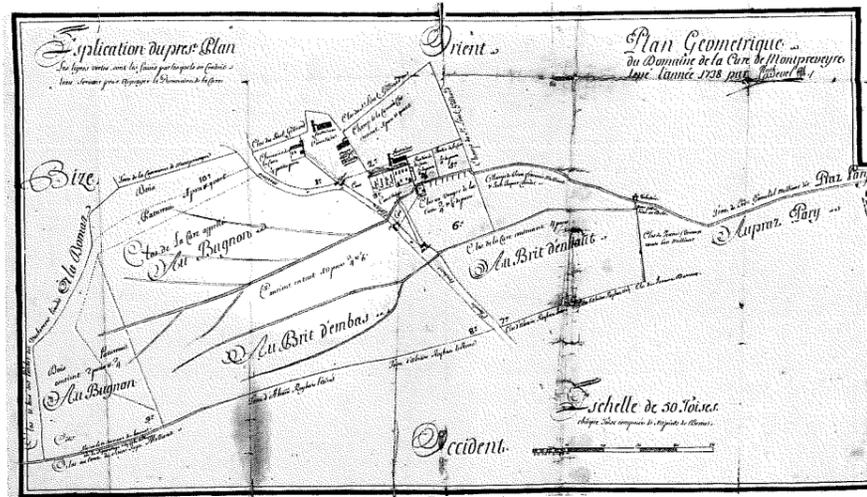
En 1766, on envisagea la construction d'une nouvelle cure; mais la maçonnerie était encore assez bonne pour que l'on se contente d'une reconstruction partielle de l'habitation; quant à la grange, elle devait être réédifiée entièrement. C'est l'architecte Abraham Burnand de Moudon qui établit les plans et devis pour ce projet. Selon lui, la cure deviendrait ainsi "aussi commode que l'on doit raisonnablement la demander, si son emplacement était moins isolé" (10).

Il fallut démolir et remonter les façades ouest et est à l'étage, ainsi qu'une partie du mur latéral sud. On perça deux fenêtres et trois soupiraux dans les anciennes maçonneries et l'on posa de nombreuses nouvelles baies au niveau supérieur. Comme précédemment, une galerie de bois, protégée de tavillons, fut élevée du côté du midi. Après ces travaux, le rez-de-chaussée comprenait, outre le grand vestibule et les deux caves, deux chambres aménagées contre la paroi nord. A l'étage, on boisa la pièce du milieu et le cabinet voisin et l'on reposa probablement dans la chambre sud-ouest les lambris et le poêle qui avaient déjà été faits en 1764 (11). On installa deux nouveaux fourneaux. Le rural contigu, contenant grange, écurie et remise, fut reconstruit entièrement, avec, sur la face est, un système original de poteaux verticaux à l'étage (12).

En 1783, on apporta au bâtiment quelques aménagements destinés à lutter contre le froid : un tambour en bois contre la porte d'entrée, une terpine de tavillons contre la face nord de la grange et un doublage de tavillons également sous les tuiles (13).

### L'ADJONCTION DE 1829

En 1828, on envisagea à nouveau de reconstruire la cure. Le problème principal étant le besoin de chambres supplémentaires, l'architecte François Recordon présenta plusieurs projets pour l'aménagement de pièces sur le rural ou dans les combles. On se rallia finalement, en 1829, à la solution d'une annexe légère sur piliers contre la façade sud, ce qui présentait l'avantage d'offrir une vue agréable sur le jardin et une exposition au soleil, du matin au soir (14). Les travaux comprirent également la restauration de l'ensemble de la cure, où l'on posa certainement l'actuelle cheminée du salon sud-est.



### LES DEPENDANCES

Le bâtiment du four pourrait bien remonter en partie à 1576, bien que l'intérieur ait été refait plusieurs fois (15). Quant à la fontaine, elle fut déplacée à de nombreuses reprises (16). La cure de Montpreveyres se distingue par un cadre naturel particulièrement beau. Les champs et les prés qui l'entourent constituaient, anciennement, le domaine du pasteur, l'un des plus étendus du pays de Vaud. A cela s'ajoutent les grands arbres, d'un âge respectable : le tilleul de la cour doit avoir été planté vers 1788, celui situé au nord de la grange en 1903 et le hêtre, plus au nord, de l'autre côté de la route, en 1818.

### CONCLUSION

On ne sait pas dans quelle mesure la cure de Montpreveyres a pu reprendre du prieuré qui l'a précédée, sinon des éléments de construction, du moins peut-être une disposition générale sur laquelle on se serait basé lors des travaux de 1576. Quoi qu'il en soit, avec son plan carré traversé d'un épais mur-de-refend et sa charpente archaïsante à poteaux (17), ce bâtiment présente un caractère plutôt traditionnel; il se rattache non pas à la tradition des maisons paysannes, comme ce fut le cas à Rances en 1541, mais à celle peut-être, justement, des "maisons carrées" d'origine médiévale. Avec les cures de Rances, Champagne, Faoug et Granges-Marnand, elles aussi partiellement transformées au XVIIIe siècle, Montpreveyres appartient au groupe des premières cures édifiées par le gouvernement bernois, à

une époque où les constructions, assez rares, ne suivent pas encore un type bien déterminé. Le maçon Claude Bornozy devait venir de Morges, semble-t-il; mais il n'est pas connu par ailleurs dans cette ville. En revanche, on sait qu'il édifia également pour LL.EE. l'église de Mex, en 1581, et celle de Saint-Barthélemy, en 1573, qui, toutes deux, présentent des motifs décoratifs de style gothique tardif.

Monique FONTANNAZ  
Historienne

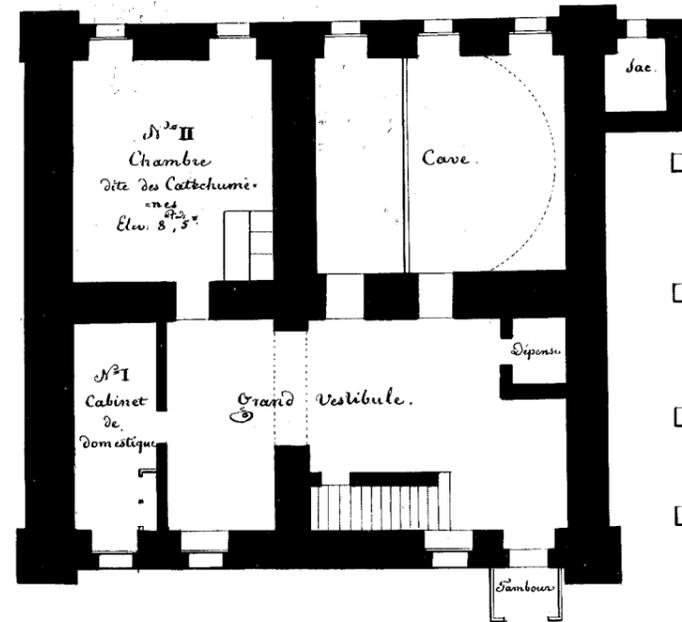
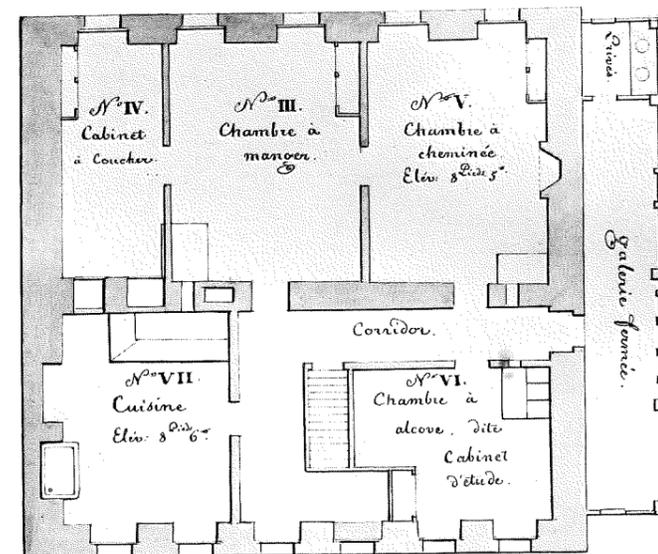


Fig. 2 : Relevé du rez-de-chaussée et du premier étage de la cure en 1828, avant les transformations et l'adjonction de l'annexe ouest. (Archives cantonales vaudoises).



Notes :

- ( 1 ) Charles Pasche, La contrée d'Oron, Lausanne 1931, pp. 279-292; Eugène Mottaz, Dictionnaire historique du canton de Vaud, Lausanne 1921, II, p. 246.
- ( 2 ) Monique Fontannaz, Les cures vaudoises, Lausanne 1986, pp. 26-27, 53; Eugène Mottaz, Dictionnaire historique du canton de Vaud, Lausanne 1914, I, p. 709.
- ( 3 ) ACV, Fn 218, reconnaissances 1544-1547, f.1.
- ( 4 ) Marcel Grandjean, Les temples vaudois, Lausanne 1988, pp. 263-265.
- ( 5 ) ACV, Fn 219, reconnaissances 1590-1606, f. 1.
- ( 6 ) ACV, Bp 34/1, c. 1553-1554.
- ( 7 ) ACV, Bp 34/4, c. 1576-1577; 1577-1578; 1578.
- ( 8 ) ACV, Bb 1/4, m.b.r., 19 mai 1627; Bb 1/33, 56, 20 janv. 1701.
- ( 9 ) "Plan géométrique du domaine de la cure de Montpreveyre levé l'année 1738 par Anthoine Jossevel" (ACV, S 34, 291.01.01).
- (10) ACV, Bm 2/1 b, devis, 138, 17 oct. 1766; Bb 1/81, m.b.r., 452, 22 nov. 1766; Bp 34/35, c. 1768-1769, 58.
- (11) Bm 2/2, devis, 89, 22 sept. 1764; Bp 34/35, c. 1764-1765, 66.
- (12) Les claires-voies de poutres sur la partie supérieure des façades paraissent être à la fois d'origine alémanique (cf. les granges de cures construites dès 1780 par l'architecte bernois Emanuel Zehender à Constantine, Cotterd et Faoug) et une pratique propre à l'architecte Abraham Burnand (cf. sa maison du Villaret à Moudon).
- (13) ACV, Bm 2/4, devis, 146, 12 mars 1783.
- (14) ACV, K XV a/5-13, 436, 27 août; 444, 5 sept. 1828; K XV a/5-14, 16, 5 nov. 1828; 155, 18 av.; 239, 21 juill. 1829; K IX 407/49, lettre du 14 mars 1829 et projet non exécuté; K IX 407/50, relevés 1828 et projet non exécuté de François Recordon (aimable communication de M. Paul Bissegger).
- (15) Cf. plans de 1738 (cf. note 9), 1824 (ACV, GB 291/a, f. 1) et 1882 (GB 291/b, f. 6).
- (16) ACV, S 34, 291.01.01, extrait des plans cadastraux de 1881-1882.
- (17) Il semble que ce soit la dernière charpente à poteaux à avoir été élevée dans une cure, du moins parmi celles qui subsistent (voir aussi Nyon et Saint-Saphorin).



L'analyse et les examens stratigraphiques des façades, des contrevents et des boiseries intérieures ont eu pour objectif d'établir et de définir la chronologie des différentes étapes de décoration.

#### LA CURE

Dans la première moitié du XXe siècle, les murs avaient été crépis au ciment et l'état de conservation de ce crépi n'était pas suffisant pour justifier son maintien. Les examens réalisés pendant et après la suppression de ce dernier ont permis de mettre au jour quelques fragments d'un enduit lissé, badigeonné à la chaux - datant très probablement du XVIIIe siècle - que nous avons décidé de reconstituer sur les façades orientale et occidentale.

Les encadrements de portes et fenêtres étaient assez bien conservés, hormis quelques tablettes des soupiraux de la façade orientale. Comme de coutume, la molasse avait été badigeonnée dès l'origine à la chaux, et à plusieurs étapes différentes : gris bleuâtre pour l'étape d'origine, ocre jaune pour la deuxième, rose pour la troisième, jaune pâle pour la quatrième et, enfin, gris clair pour la dernière étape, l'étant avant restauration. Le gris bleuâtre d'origine - ton largement répandu dans la région - a été choisi pour traiter la molasse des encadrements et des chaînes d'angles.

Les contrevents étaient à l'origine ornés de losanges blancs sur fond vert; une série de chevrons verts et de chevrons blancs alternés ont été ensuite peints et, en troisième étape, derechef avec la série de chevrons, mais plus inclinés qu'auparavant. Afin de souligner la différence de structure entre la cure et l'annexe de 1828, l'état d'origine - losanges blancs sur fond vert - a été retenu pour les contrevents de la cure, alors que ceux de l'annexe ont gardé le seul décor qu'ils avaient reçu, à savoir les chevrons vert et blanc.

#### LA GRANGE

Les murs de la façade orientale avaient été moins perturbés par les travaux du début du XXe siècle; c'est pourquoi nous avons inventorié davantage de fragments d'origine que sur la cure, notamment au-dessus de la grande porte orientale. La façade occidentale avait été traitée au ciment, à l'instar de la cure.

La conservation et la restauration du fragment situé au-dessus de la porte ont été effectuées par nos soins (consolidation et fixage de l'enduit, comblage des lacunes et nettoyage de la surface) et le reste des deux façades a été traité avec un enduit du même type.

Les encadrements étaient dans un état de conservation relativement médiocre. Plusieurs badigeons étaient identifiables : blanc à l'origine, rose et à nouveau blanc.

Les quatre portes avaient reçu, dès l'origine, une décoration bichrome (noir et rouge) en chevrons, couleurs qui ont été rétablies lors de la dernière restauration, afin de différencier également la grange de la cure.

Eric FAVRE-BULLE

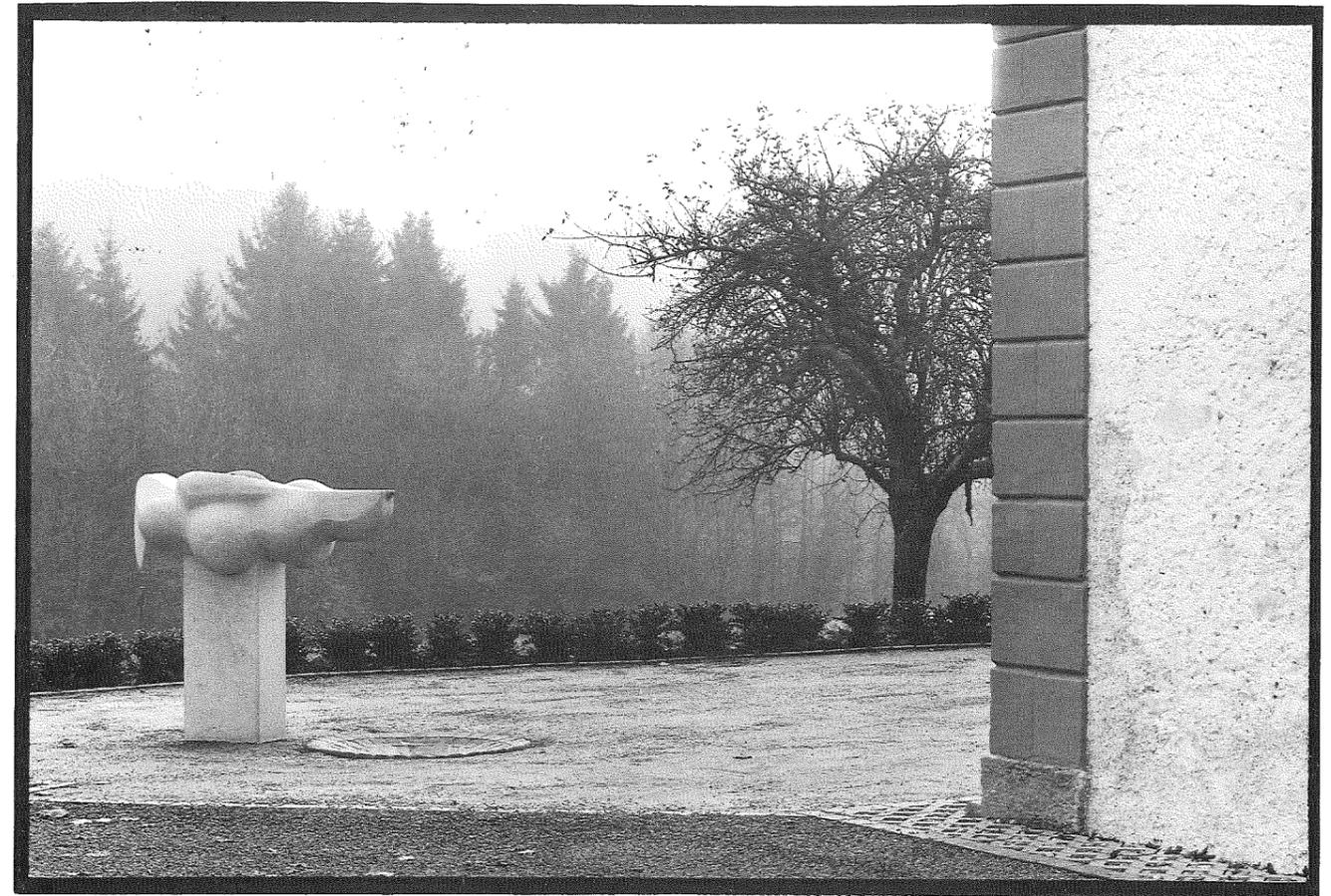


L'église, la cure, le cimetière... un ensemble destiné à la spiritualité, dans un cadre paisible et charmant du Jorat. Un point d'eau, avec toute sa symbolique, me semblait être un élément complémentaire judicieux dans ce site privilégié. J'ai cherché, dans cet espace à échelle humaine, à créer un trait-d'union entre les trois points forts de la place, à les lier par une horizontale tout en suggérant par un modelé généreux et dense, la diversité chaleureuse des contacts humains.

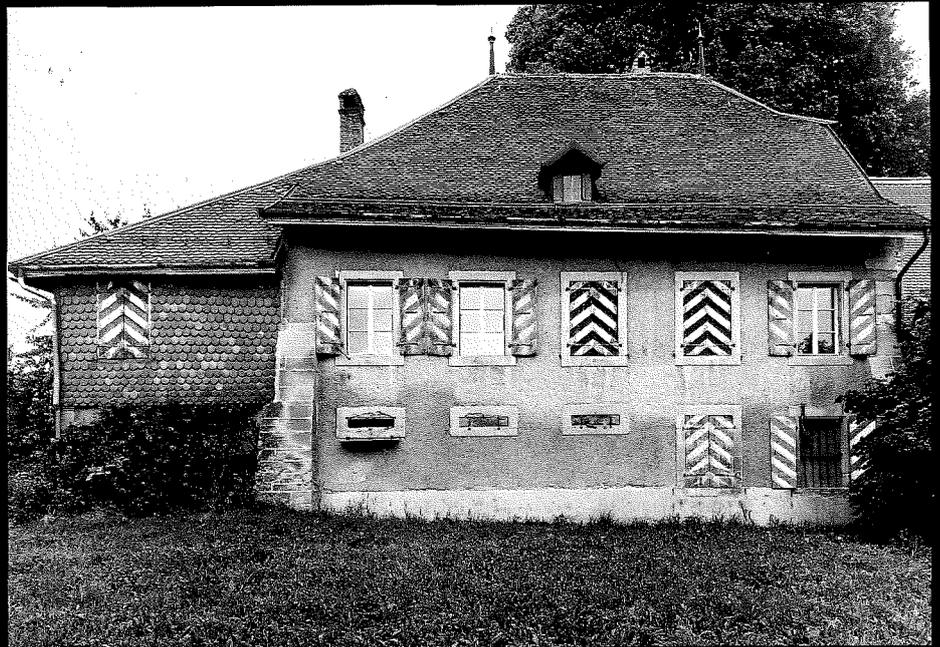
Cette sculpture-fontaine a été réalisée dans un calcaire du Jura (Hauteville) qui, tout comme la molasse de la cure, a été un matériau très souvent utilisé autrefois dans les constructions du pays.

La responsabilité du sculpteur est grande lorsqu'il doit, dans un complexe aussi fort que celui de Montpreveyres, apporter un élément nouveau, intervenir avec un langage actuel parmi d'anciennes bâtisses, sans agressivité ni expression à la mode. Je souhaite avoir atteint mon but et je remercie la commune de Montpreveyres, le Conseil de paroisse et l'architecte de m'avoir permis de réaliser ce travail.

André TOMMASINI  
Sculpteur



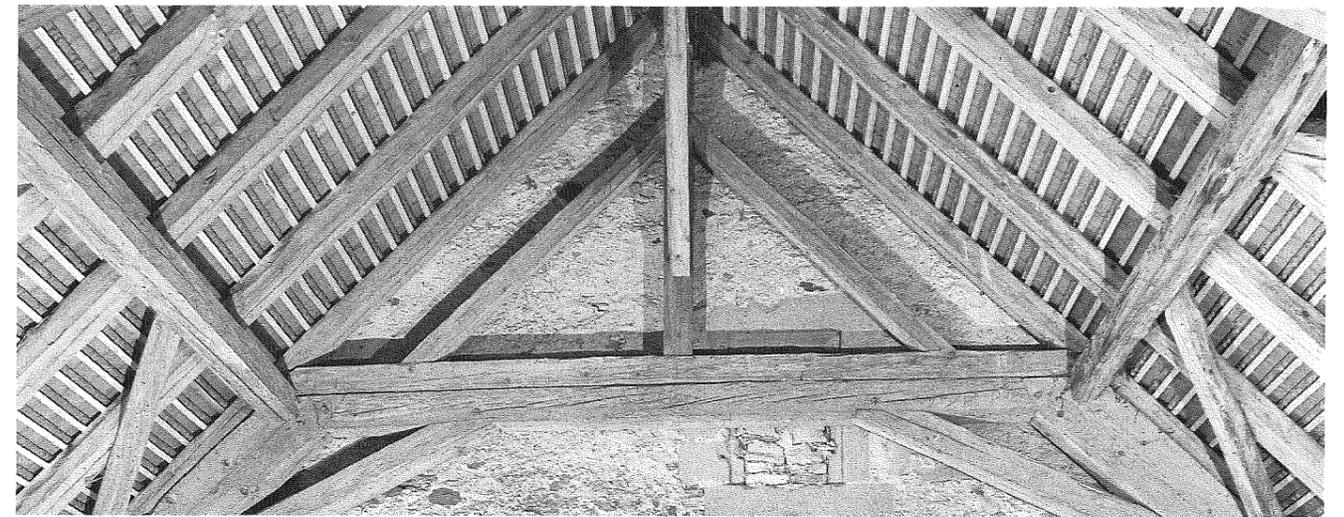
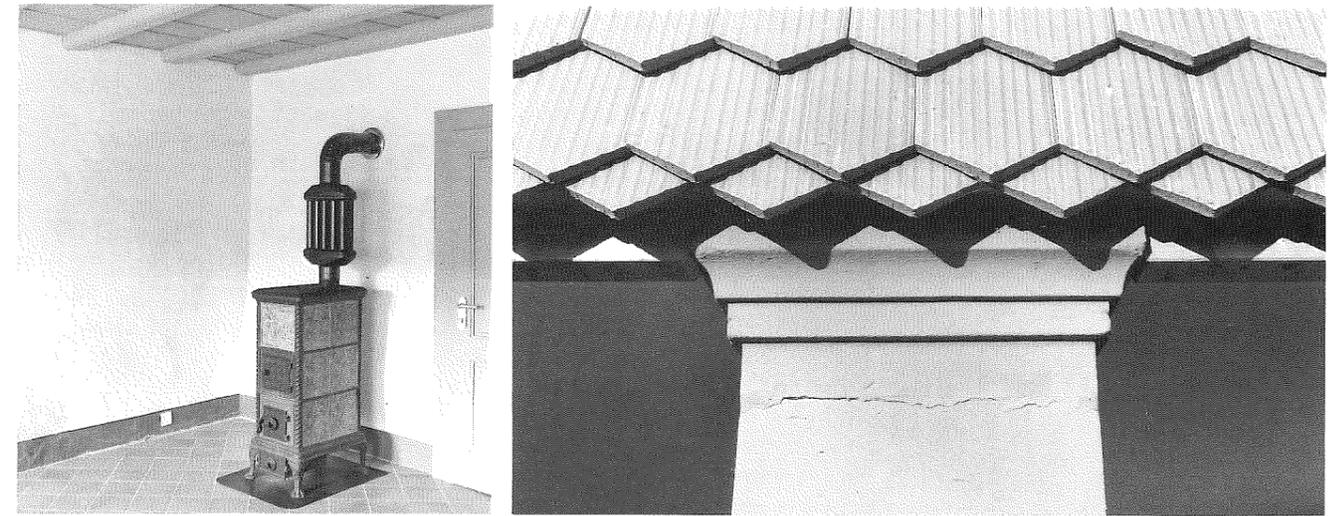
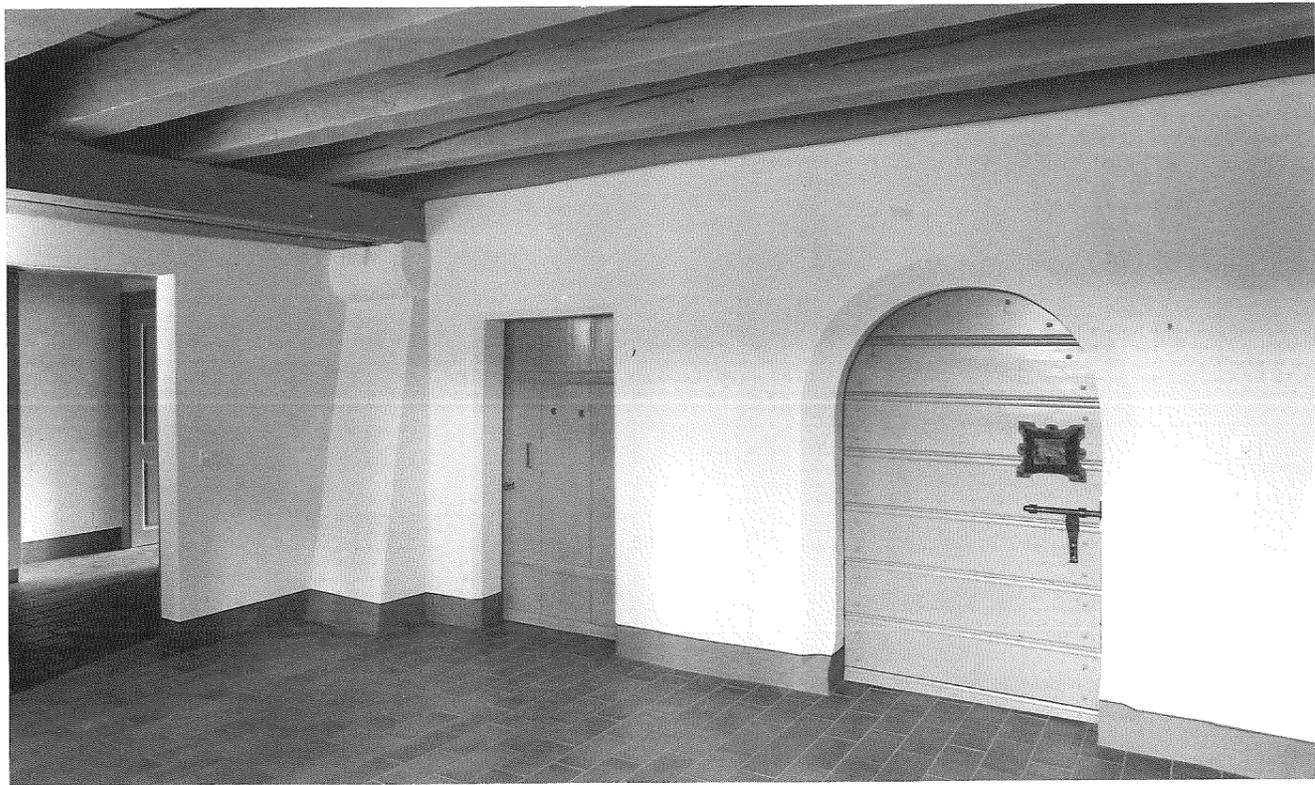
AVANT





APRES





## CHRONOLOGIE

Restauration de la toiture du rural	1975
Relevé	Février à juin 1985
Projet	Juillet à décembre 1985
Enquête publique	Avril 1986
Approbation du crédit	Mai 1986
Permis de construire	Juillet 1986
Début des travaux	Août 1986
Fin des travaux de la cure	Juillet 1987
Fin des travaux salle de paroisse	Décembre 1987
Fin des travaux, garage et aménagements extérieurs	Juin 1988
Décompte final	Décembre 1988

## MACONNERIE

Démolition du garage dans le rural, du local interne du rez-de-chaussée de la cure et du dallage du vestibule. Création d'un dallage sur empierrement pour la salle de paroisse, le bureau du pasteur et le vestibule. Pose d'une étanchéité, isolation et chape flottante sur ce dallage. Montage en brique terre cuite d'un local cuisine et W.-C. pour la salle de paroisse, d'un W.-C.-douche et local chaufferie au rez-de-chaussée de la cure. Dans la cuisine, à l'étage, déplacement de la porte d'accès au vestibule et dégagement de la niche à l'emplacement de l'évier.

Piquage des murs du bureau du pasteur et de la cuisine. Doublage et isolation des contre-coeurs en maçonnerie. Dans le bureau du pasteur, conservation de deux témoins d'un crépi à la chaux en pâte et exécution du complément de crépi à la chaux en pâte, lissé truelle, recouvert d'un badigeon à la chaux.

Dans la cuisine, exécution d'un crépi à la chaux hydratée, lissé truelle et recouvert d'une peinture minérale.

## FACADES

Assainissement des murs en terre, drainage sur le pourtour du bâtiment, chemise de drainage.

Piquage et dégarnissage des joints de façades puis remplissage des empochements, couche d'accrochage, couche d'égalisation et de finition, lissé truelle, à base de chaux hydratée.

Application à la fresque d'un badigeon à la chaux. Choix d'un modèle de capes de cheminées et réfection de l'ensemble de celles-ci en toiture.

## PIERRES NATURELLES

Réagrément ou remplacement partiel des encadrements de moulasse et des contreforts. Brossage et nettoyage. Les encadrements des portes et fenêtres ont été revêtus de peinture minérale. Les contreforts ont été traités au réparoir et laissés naturels.

## CHARPENTE

Réfection ou remplacement de plusieurs pièces de charpente, soit réfection par matériaux synthétiques de têtes de pannes, arrêtières et poinçons. Remplacement de chevrons. Pose d'un lambrissage sur chevrons. Remplacement des larmiers et virevents.

Brossage, nettoyage et traitement fongicide et insecticide de la charpente. Pose d'un plancher en aggloméré et isolation sur le plafond de l'étage de la cure.

Exécution d'un solivage avec plancher et plafond bois pour la salle de paroisse, doublage bois et isolation des murs de celle-ci.

## MENUISERIE

Réfection des doubles fenêtres existantes. Pour les deux nouvelles fenêtres du bureau du pasteur, exécution de fenêtres doubles vitrages. Réfection des volets avec décapage doux. Réfection des portes de grange existantes. Réfection de toutes les boiseries de la salle à manger avec pose de filipos et complément de boiserie autour du poêle déplacé (chambres Nos 14 à 15) dans cette salle. Isolation des contre-coeurs. Réfection des portes et des plinthes dans l'ensemble de la cure.

Pose d'une nouvelle porte avec embrasure pour le bureau du pasteur et réfection du plafond dans le vestibule. Pose de couvre-joints plats recouvrant les joints des planches du plafond.

## FERBLANTERIE

Dépose de l'ensemble de la ferblanterie de la cure et repose d'une nouvelle ferblanterie en cuivre, excepté la réfection des deux poinçons existants.

## COUVERTURE

Pose d'une sous-toiture souple à joints soudés sur lambris, lattage et contre-lattage. Couverture en tuiles plates, forme pointue.

## PARATONNERRE

Pose d'un paratonnerre sur la cure, le rural, ainsi que sur le tilleul.

## ELECTRICITE

Exécution nouvelle de l'ensemble de l'électricité avec raccordement au nouveau tableau électrique.

## CHAUFFAGE

Dépose de l'installation existante. Exécution d'une installation de chauffage avec nouvelle chaudière, citerne enterrée et nouvelle distribution avec radiateurs tubulaires. Chauffage par le sol dans le bureau du pasteur et dans la salle de paroisse. Tubage du canal de fumée du chauffage.

#### SANITAIRE

Dépose de l'installation existante et exécution d'une installation sanitaire avec distribution en conduites souples et nouveaux appareils.

#### CUISINES

Pose d'agencements de cuisines en stratifié dans la cure et dans la salle de paroisse.

#### SERRURERIE

Exécution de vitrages métalliques dans les formes de portes de grange pour la salle de paroisse.

#### CARRELAGE

Dans le vestibule de la cure, ainsi que dans la salle de paroisse, sol en carreaux terre cuite rectangulaires. Dans le bureau du pasteur, carreaux terre cuite carrés, posés en diagonale.

Faïence dans les salles de bains, W.-C. et entre-meubles des cuisines.

#### PARQUETS

Réfection des parquets existants dans les chambres à l'étage de la cure.

#### FUMISTERIE

Déplacement et remise en service du poêle à catelles dans la salle à manger.

Remise en service du canal de fumée dans le bureau du pasteur.

#### PEINTURE

Restauration des plafonds plâtre; nouveau plafond plâtre dans la cuisine.

Dans les chambres à coucher, papier ingrain peint sur les murs. Toutes les boiseries ont été lessivées et repeintes.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Création de trois places, soit une place devant la salle de paroisse avec fontaine-sculpture, une place devant l'entrée de la cure avec déplacement et remise en service de la fontaine existante et une place demi-circulaire au sud de la cure.

#### GARAGE

Création d'un garage pour une voiture à l'ouest de la cure.

#### SELON LA NORME SIA 116

##### Rez-de-chaussée

Habité : vestibule, hall, bureau

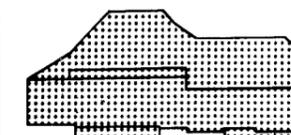
salle de paroisse

Non habité : auvent, salle, écurie, chaufferie

404.90 m<sup>3</sup>

370.74 m<sup>3</sup>

495.74 m<sup>3</sup>



COUPE

##### Etage

Habité : cuisine, hall, bains,

chambres, séjour

Non habité : grange

706.86 m<sup>3</sup>

317.75 m<sup>3</sup>



REZ

##### Combles

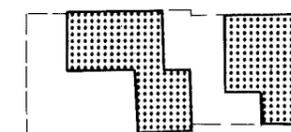
Non habités : combles, chambres

194.70 m<sup>3</sup>

##### Toiture

Non habités : cure et rural

727.20 m<sup>3</sup>



REZ HABITE

##### Superstructures

Cheminées, divers

7.19 m<sup>3</sup>

##### Garage

Garage une place

88.92 m<sup>3</sup>

Total du cube SIA

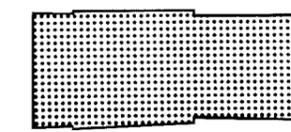
3'314.00 m<sup>3</sup>

Dont habités (44.7%)

1'482.5 m<sup>3</sup>

Dont non habités (55.3%)

1'831.5 m<sup>3</sup>



ETAGE

Devis général

indice du 1.10.1985

133.0%

Début des travaux

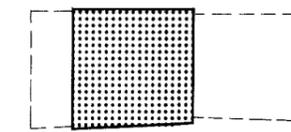
indice du 1.10.1986

137.5%

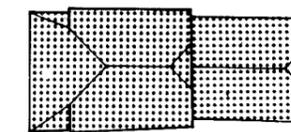
Fin des travaux

indice du 1.04.1988

145.7%



COMBLES



TOITURE

CFC 0	TRAVAUX PREPARATOIRES	100%	89'125.--	7.27%
101	Relevé	12'500.--	14.03%	
112	Démolition	40'485.--	45.43%	
152	Canalisations	25'430.--	28.53%	
191	Architecte	9'500.--	10.66%	
196	Géomètre	1'208.--	1.35%	
CFC 2	BATIMENT	100%	978'299.75	79.76%
211.1	Echafaudages	14'200.--	1.45%	
211.6	Maçonnerie	142'736.65	14.59%	
214	Charpente	128'633.50	13.15%	
216	Pierre naturelle	68'999.--	7.06%	
221	Fenêtres, portes ext.	34'483.--	3.53%	
222	Ferblanterie	43'437.--	4.44%	
223	Paratonnerre	5'970.--	0.61%	
224	Couverture	39'894.--	4.08%	
227.1	Peinture ext.	37'110.--	3.79%	
232	Courant fort	24'490.--	2.50%	
233	Lustrerie	4'890.60	0.50%	
24	Chauffage	68'870.--	7.04%	
251	Sanitaire	30'087.--	3.08%	
258	Cuisines	19'530.--	2.00%	
271	Plâtrerie	10'000.--	1.02%	
272	Serrurerie	25'648.--	2.62%	
273	Menuiserie	42'764.--	4.37%	
281.6	Carrelages	15'985.--	1.63%	
281.7	Sols bois	5'770.--	0.59%	
282.4	Céramique	3'677.--	0.38%	
284	Fumisterie	11'750.--	1.20%	
285.1	Peinture intérieure	37'740.--	3.86%	
285.2	Conservation du bois	16'725.--	1.71%	
287	Nettoyages	2'770.--	0.28%	
291	Architecte	123'300.--	12.60%	
292	Ingénieur civil	2'000.--	0.20%	
293	Ingénieur électricité	800.--	0.08%	
294	Ingénieur CV	16'040.--	1.64%	
CFC 4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	100%	68'539.--	5.59%
411	Maçonnerie ext.	4'739.--	6.92%	
421	Jardinage	13'100.--	19.11%	
425	Place, chemin	42'000.--	61.28%	
491	Architecte	8'700.--	12.69%	
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES	100%	62'533.55	5.10%
511	Autorisations, taxes	1'126.20	1.80%	
512	Taxes raccordement	2'597.--	4.15%	
513	Dispence PC	4'800.--	7.68%	
524	Reproduction	4'960.--	7.93%	
526	Rapport final	15'000.--	24.00%	
566	Bouquet	2'055.80	3.29%	
583	Divers	472.55	0.75%	
CFC 9	Crédit artistique	100%	27'975.--	2.28%
98	Oeuvre d'art	27'975.--		
TOTAL DES TRAVAUX			1'226'470.30	100%

MATRICE DES SURFACES	
Surface de la parcelle	10'833 m2
Surface bâtie :	
- cure	238 m2
- salle de paroisse, rural	155 m2
- four à pain	33 m2
- garage	26 m2
MATRICE DES COUTS	
y compris salle de paroisse, rural et garage, mais non compris four à pain	
Coût CFC 2/m3 SIA 116	Fr. 295.20/m3
Coût CFC 2/m2 brut	Fr. 985.20/m2
Coût total/m3 SIA 116	Fr. 370.10/m3
Coût total/m2 brut	Fr. 1'235.10/m2
SURFACES BRUTES DE PLANCHER	
Rez-de-chaussée	
Habité : vestibule, hall, bureau, salle de paroisse	106 m2
	97 m2
Non habité : auvent, salle, chauffage, écurie	190 m2
Etage	
Habité : cuisine, hall, bains, chambres, séjour, salle à manger	238 m2
Non habité : grange	143 m2
Combles	
Non habités	193 m2
Garage	
Non habité	26 m2
Total des surfaces brutes	993 m2
Total des surfaces brutes habitées (44%)	441 m2
Total des surfaces brutes non habitées (56%)	552 m2

# LES ENTREPRISES

LETO S.A.

J.-P. STOECKLI  
S. CAPRARA-NIETO  
P. TESAURY  
G. HEIMANN

CAPT & Cie  
Ch. AUER S.A.

P. STUCKI  
A. DESPONDS  
SANITAIRES S.A.  
J. DIEMAND S.A.

BAUMGARTNER S.A.  
PROFILMETAL S.A.  
E. SCHWARZ  
AS DE CARREAU  
MENETREY S.A.  
Ch. GAILLE  
SEREG S.a.

MASPOLI S.A.  
J. ARM S.A.

Maçonnerie  
Echafaudages  
Charpente  
Pierres naturelles  
Menuiserie ext.  
Ferblanterie  
Couverture  
Paratonnerre  
Plâtrerie  
Peinture  
Electricité  
Chauffage  
Sanitaire  
Alimentation  
fontaine  
Cuisines  
Serrurerie  
Menuiserie int.  
Carrelage  
Parquets  
Poêle  
Conservation  
du bois  
Nettoyages  
Jardinage  
Pavage

Mézières

Oron  
Lausanne  
Oron  
Moudon

Epalinges  
Marnand

Les Cullayes  
Moudon  
Prilly  
Lausanne

Payerne  
Lausanne  
Montpreveyres  
Lonay  
Le Mont  
Cugy  
Denges

Lausanne  
Lausanne

**38** Novembre 1990 Publication  
du Service des bâtiments

---

Place de la Riponne 70 CH - 1014 Lausanne  
Conception graphique : André Bovey, ASG  
Photos : François Bertin, Grandvaux et  
Fibbi-Aeppli, Grandson  
Impression : Favre et Winteregg, Echandens